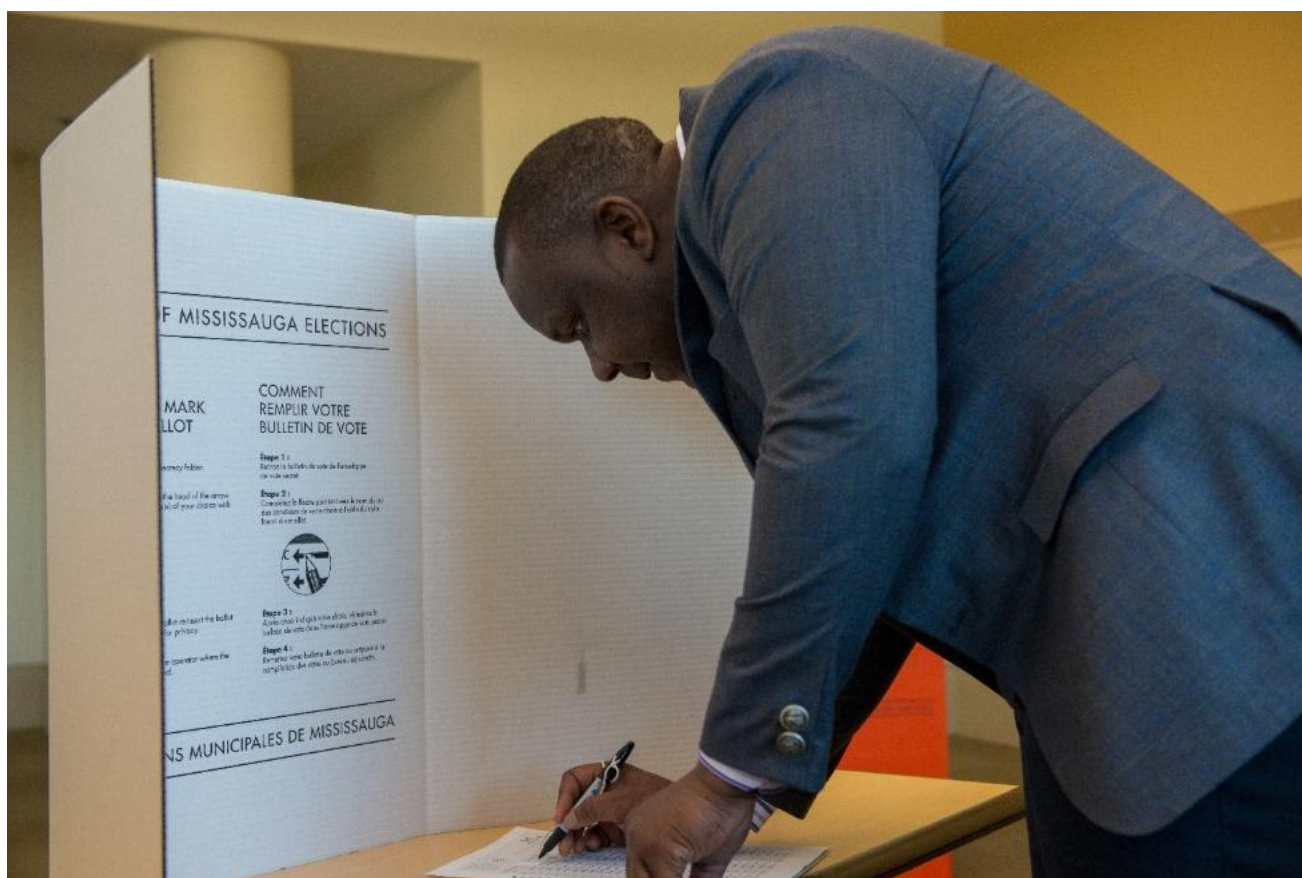


C'est la première fois que vous votez à Mississauga? Nous sommes là pour vous aider

La Ville de Mississauga aide les électeurs et les électrices qui votent pour la première fois à se préparer aux élections municipales du 26 octobre 2026.

2 juillet 2026



En votant, vous contribuez à choisir les personnes qui prennent les décisions concernant les services dont vous bénéficiez au quotidien. Cela inclut les routes, les transports en commun, les parcs, les bibliothèques, les programmes de loisirs, le logement et la manière dont l'argent des contribuables est dépensé.

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1

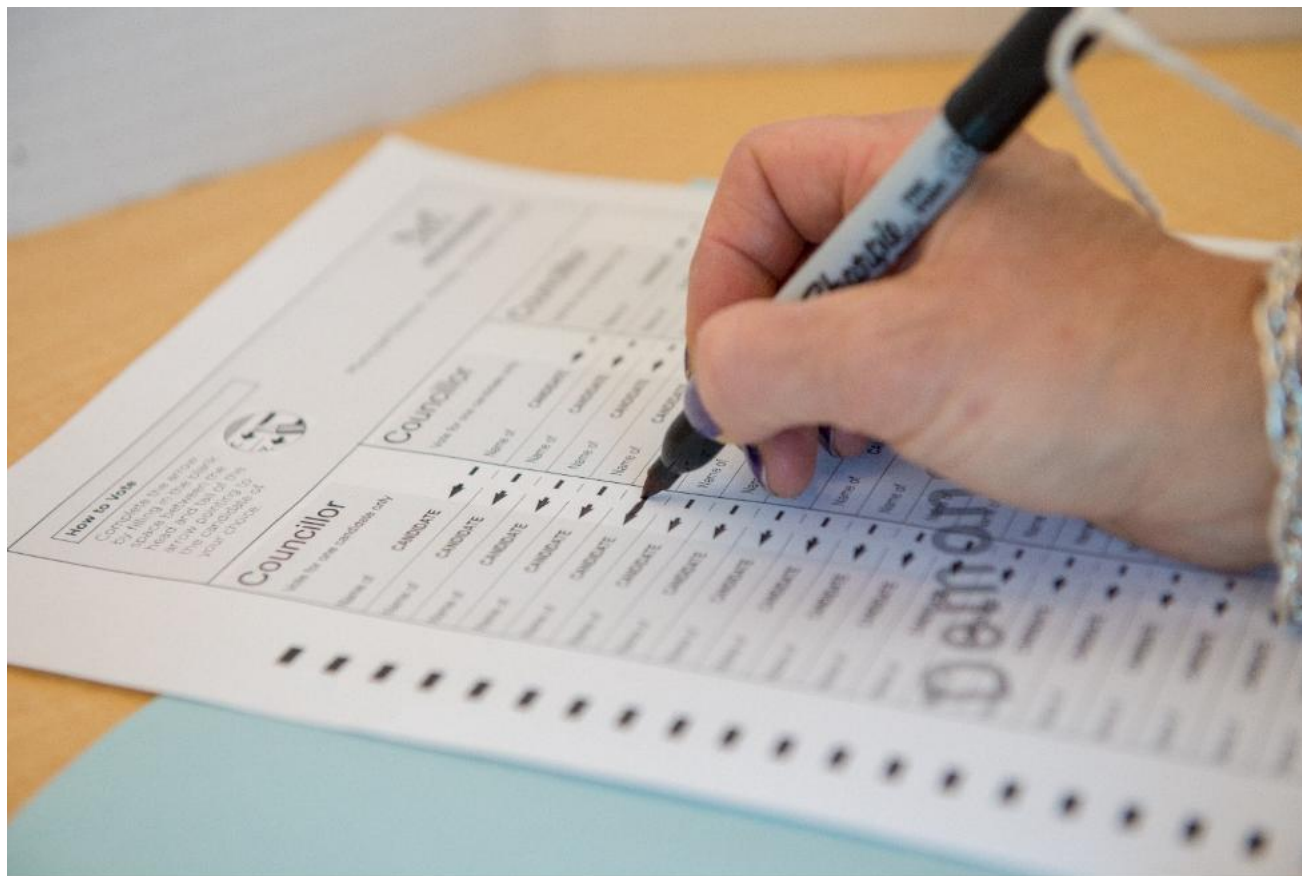


mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

Mississauga est l'une des villes les plus multiculturelles du Canada. Afin d'aider davantage de résident(e)s à se sentir prêt(e) à voter, la Ville diffuse des renseignements sur les élections clairs et accessibles dans les langues couramment parlées à Mississauga. Celles-ci comprennent l'arabe, le français, le polonais, le pendjabi, le chinois traditionnel et l'ourdou.



Des soutiens au vote sont disponibles

La Ville souhaite rendre le vote possible pour tous. Des bureaux de scrutin accessibles, des technologies de vote, des appareils fonctionnels et le soutien d'un personnel électoral formé sont mis à disposition. Si vous votez pour la première fois, voici trois étapes simples pour vous aider dans cette démarche. En suivant ces conseils, vous saurez ce qu'il faut apporter et vous vous sentirez prêt(e) à voter.

Vous venez d'arriver à Mississauga ou vous votez pour la première fois?

Voici trois étapes simples pour vous préparer

1. Avez-vous le droit de voter aux élections municipales de 2026?

Avant le jour du scrutin, assurez-vous que vous avez le droit de voter. Assurez-vous que vos

renseignements figurent sur la liste électorale. Si votre nom figure sur la liste électorale, votre carte de notification de l'électeur vous sera envoyée par la poste en septembre 2026. La carte de notification de l'électeur indique quand et où vous pouvez voter. Le fait d'avoir votre carte sur vous permettra d'accélérer le processus de vote. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes qui ont le droit de voter, la liste électorale et les cartes de notification de l'électeur, rendez-vous sur mississauga.ca/elections.

2. Planifiez

Vous pouvez faciliter le vote en vous préparant avant de quitter votre domicile. Apportez votre carte de notification de l'électeur, si vous en avez reçu une par la poste, et organisez votre déplacement à l'avance. Vérifiez où vous pouvez voter avant de vous y rendre. Prévoyez un peu plus de temps. Selon l'affluence, il se peut que vous deviez vous armer de patience. Une fois arrivé au bureau de scrutin, repérez les panneaux indiquant où voter et les panneaux de signalisation pour vous aider à trouver le bureau de vote.

3. Ce qu'il faut apporter pour voter

Lorsque vous vous rendez dans un bureau de scrutin, munissez-vous d'une [pièce d'identité valide](#) figurant sur la liste établie par le gouvernement de l'Ontario, sur laquelle figurent votre nom et votre adresse. Pendant le vote anticipé – c'est-à-dire les dates prévues pour voter avant le 26 octobre, vous pouvez voter dans n'importe quel bureau de scrutin de Mississauga. Le jour du scrutin, vous devez voter dans le quartier où vous résidez ou où vous possédez une propriété.

Voici quelques exemples de pièces d'identité recommandées :

- permis de conduire de l'Ontario
- carte photo de l'Ontario
- chèque ou un document bancaire
- relevé d'assurance
- tout autre document figurant sur la [liste d'identification des électeurs](#)

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter en personne, vous pouvez demander à quelqu'un de voter à votre place. C'est ce qu'on appelle le vote par procuration. Commencez par remplir un [formulaire de nomination d'un mandataire](#). Ensuite, faites certifier le formulaire par la Ville de Mississauga avant 17 h le jour du scrutin.

Voici ce dont vous avez besoin pour voter par procuration :

News Release

City of Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga, ON L5B 3C1



mississauga.ca

facebook.com/citymississauga

x.com/citymississauga

- Vous et la personne qui votera en votre nom devrez remplir le [formulaire de nomination d'un mandataire](#).
- La personne qui vote pour vous doit avoir le droit de voter à Mississauga.
- Vous devrez apporter le formulaire de nomination d'un mandataire dûment rempli à la Ville afin de le faire certifier avant la date limite.

Impliquez-vous dans votre communauté

Le vote est un moyen simple, mais efficace, de participer à la vie de sa communauté. Si vous avez le droit de voter, prenez le temps de vous renseigner sur l'élection, de vérifier vos renseignements et de prévoir comment vous allez voter.

En savoir plus

Apprenez-en davantage sur le vote aux élections municipales de 2026, y compris qui peut voter, quelles pièces d'identité sont nécessaires, les endroits où voter, avoir quelqu'un qui vote pour vous, le vote accessible et les dates clés. [En savoir plus sur les élections municipales de 2026](#).

-30-

Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

media@mississauga.ca

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151